



ANNEXE 2A du règlement de Val de Bagnes relatif au fonds communal pour la rénovation.

Formulaire relatif aux mesures d'encouragement pour la rénovation

Ce formulaire et ses annexes doivent être transmis (au plus tard 3 mois après la décision d'octroi de subvention émise par le Canton) avec la mention « Fonds communal pour la rénovation » à l'adresse suivante :

subventions@altis.swiss ou par courrier à ALTIS, Place de Curala 5, 1934 Le Châble VS

Propriétaire	
Raison sociale	
Nom	
Prénom	
Rue et n°	
NPA / Localité	
Téléphone	
E-mail	

Mandataire (si différent)	
Raison sociale	
Nom	
Prénom	
Rue et n°	
NPA / Localité	
Téléphone	
E-mail	

Bâtiment	
Rue et n°	
NPA / Localité	
N° de parcelle	
N° EGID	

N° de dossier d'autorisation de construire
--

Enveloppe du bâtiment

- Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre (M-01)

Installations techniques

- Chauffage à bois avec réservoir journalier et circuit hydraulique (M-02)
 Chauffage à bois automatique, puissance calorifique ≤ 70 kW (M-03)
 Chauffage à bois automatique, puissance calorifique > 70 kW (IP-04)
 Pompe à chaleur air / eau, puissance calorifique ≤ 70 kW (M-05)
 Pompe à chaleur air / eau, puissance calorifique > 70 kW (IP-05)
 Pompe à chaleur sol / eau ou eau / eau, puissance calorifique ≤ 70 kW (M-06)
 Pompe à chaleur sol / eau ou eau / eau, puissance calorifique > 70 kW (IP-06)
 Raccordement à un chauffage à distance, puissance calorifique ≤ 70 kW (M-07)
 Raccordement à un chauffage à distance, puissance calorifique > 70 kW (IP-07)
 Installation solaire thermique (M-08)
 Création d'une première installation de distribution hydraulique (IP-19)

Travaux de rénovation globale

- Amélioration de la classe CECB pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale (M-10)
 Bonus pour l'efficacité énergétique de l'enveloppe du bâtiment (classe C ou B) (IP-14)

Nouvelle construction

- Nouvelle construction / nouvelle construction de remplacement Minergie-P (M-16)
 Nouvelle construction / nouvelle construction de remplacement avec CECB A / A (M-17)

Lieu et date _____ Signature du requérant _____

Annexes :

- > A1 - Copie du formulaire de demande de subvention du Canton
> A2 - Copie de la décision d'octroi de subvention, émise par le Canton du Valais